

LE RELAIS
DE L'OISANS

| ALPE DU GRAND SERRE

ISÈRE
2023

Camps hiver



Pour vous inscrire,
rendez-vous sur:

www.loire-semene.fr



12/14 ans Du 06 au 10 Février

15/17 ans Du 13 au 17 Février



Communauté de Communes Loire Semène
1 Place de l'Abbaye 43140 La-Séauve-sur-Semène
Tél: 04 71 75 69 50 - Fax: 04 71 61 05 35
accueil@loire-semene.fr



Haute-Loire
LE DÉPARTEMENT



santé
famille
retraite
services

12/14 ans

« RELAIS DE L'OISANS » | ISÈRE (38)

« À fond
le Ski »

Du 06 au 10 Février 2023

PROJET PÉDAGOGIQUE
12/14 ans

- Favoriser le lien social entre les jeunes grâce à différents temps : activités collectives (jeux de présentations, de cohésions et de collaboration), temps calmes et de détente, repas partagés.
- Aider les jeunes à organiser leur vie quotidienne au sein d'un groupe et à se responsabiliser, leur permettre d'influer sur le programme des veillées, leur confier en partie le rythme quotidien de vie de groupe au sein des différents espaces.
- Permettre aux jeunes de découvrir l'environnement et pratiquer des activités de montagne en dehors du cadre familial, et s'initier à des activités de sensation tel que le ski.

Modalités du séjour

Conditions requises pour l'inscription au séjour:

- 12-14 ans = les enfants nés en 2009/ 2010 /2011
- 32 places disponibles

• **Le séjour des 12-14 ans comprend :** le transport en car, pension complète, 4 nuitées au centre de vacances « Plein Temps Vacances et Loisirs », l'encadrement par des animateurs diplômés et un directeur de séjour, 3 journées complètes de ski.

Départ: 8h30 - Place de la Mairie à La-Séauve-sur-Semène
Retour: 17h - Place de la Mairie à La-Séauve-sur-Semène

Tarifs (selon Quotient Familial)

	Tarif journée	Tarif séjour (10h/jour/5jours)
Loire Semène	de 35 € à 63 €	de 175 à 315 €
Hors Com. Com.	de 36 € à 64 €	de 180 à 320€
Dpt extérieur	de 38 € à 66 €	de 190 à 330€

Renseignements

Séjour 12-14 ans : Bastien Paillet : 06.61.94.23.75

ATTENTION : le jour du départ, les jeunes devront prévoir, dans un petit sac isotherme, un pique-nique et un goûter.



Pour inscrire votre enfant,
rendez-vous sur [le portail famille Loire Semène](#)



« Fun et gliss »

Du 13 au 17 Février 2023

PROJET PÉDAGOGIQUE
15/17 ans

- Favoriser le lien social entre les jeunes en proposant des actions, en provoquant des temps d'échanges sur les temps informels, en participant à tous les temps de la journée.
- Aider les jeunes à se responsabiliser dans la vie quotidienne du groupe, leur permettre d'influer sur le programme de veillées, temps d'auto-régulation par le groupe, proposer des actions afin de tendre vers l'autonomie, confier en partie le rythme quotidien de vie des jeunes.
- Permettre aux jeunes de découvrir l'environnement et pratiquer des activités de montagne en dehors du cadre familial, et s'initier à des activités à sensation grâce au ski.

Modalités du séjour

Conditions requises pour l'inscription au séjour:

- 15-17 ans pour les adolescents nés en 2005* / 2006 / 2007 / 2008

* Nés après le 17 /02/2005

- 32 places disponibles

Le séjour comprend : le transport en car, pension complète, 4 nuitées au centre de vacances « Plein Temps Vacances et Loisirs », l'encadrement par des animateurs diplômés et un directeur de séjour, 3 journées complètes de ski.

Départ : 8 h30 - Place de la Mairie à La-Séauve-sur-Semène

Retour : 17h - Place de la Mairie à La-Séauve-sur-Semène

Tarifs (selon Quotient Familial)

	Tarif journée	Tarif séjour (10h/jour/5jours)
Loire Semène	de 35 € à 63 €	de 175 à 315 €
Hors Com. Com.	de 36 € à 64 €	de 180 à 320€
Dpt extérieur	de 38 € à 66 €	de 190 à 330€

Renseignements

Remi Giorgiantonio: 06.87.87.45.33

Pour inscrire votre enfant,
rendez-vous sur [le portail famille Loire Semène](#) 

ATTENTION : le jour du départ, les jeunes devront prévoir, dans un petit sac isotherme, un pique-nique et un goûter.



Procédure d'inscription

1ère étape : La création de votre COMPTE FAMILLE

L'inscription aux camps se fait en 3 étapes obligatoires.
Si votre enfant (ou un de ces frères ou sœurs) fréquente les centres de loisirs ou les accueils périscolaires de la Communauté de Communes ou s'il a déjà participé à un séjour camps : votre compte existe déjà sur le portail. Rendez-vous début janvier pour la 2ème étape. Attention, si vous avez déjà créé un compte pour les camps mais que votre enfant n'y a pas participé, il vous faut recréer un compte.



Rendez-vous sur [le Portail Familles Loire Semène](http://www.loire-semene.fr)
à partir du 03 Janvier 2023



Cliquez sur "Créer mon compte"

Renseignez les champs demandés, et validez la création de votre compte. Vous recevrez immédiatement un mail avec un code vous permettant de poursuivre la création de votre compte puis sous 48h, vous recevrez un email vous informant que votre compte a bien été validé.

Il vous est conseillé de créer votre compte famille en amont des inscriptions.

www.loire-semene.fr

En 1 clic



A gauche sur le site -
Rubrique «En 1 clic» >> Portail Familles

2ème étape : Inscriptions en ligne



Rendez-vous sur [le Portail Familles Loire Semène](http://www.loire-semene.fr)



Attention ! Aucune inscription ni pré-inscription ne sera prise en compte par mail ni par téléphone.

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE sur le site Internet www.loire-semene.fr
(En un clic > Portail Familles) :

- **Habitants de Loire Semène** : du 16 au 20 janvier 2023
- **Hors Com. Com. et Dpts extérieurs** : du 19 au 20 janvier 2023

3ème étape : Validation du dossier



Le mercredi 25 janvier, le représentant légal devra impérativement se rendre au siège de la C.C. Loire Semène entre 13h et 19h00 pour finaliser l'inscription de l'enfant au mini-séjour (signature du dossier, fourniture des pièces obligatoires...)

Toute inscription validée le 25/01 engagera une facturation du séjour.

Communauté de Communes Loire Semène

1 Place de l'Abbaye
43140 La-Séauve-sur-Semène

Règlement intérieur

Vous pouvez prendre connaissance en amont du règlement intérieur et du projet de fonctionnement sur le Portail des Familles.

Celui-ci sera à consulter et à valider lors des inscriptions en ligne.

LES PIÈCES À FOURNIR

Pièces obligatoires à fournir impérativement pour le 15 janvier :

- carte allocataire CAF,
- photocopie du carnet de vaccins à jour,
- numéro de sécurité sociale,
- nom de la compagnie d'assurance et le n° du contrat,
- attestation carte vitale comportant le nom de l'enfant.

Pour les personnes non allocataires :
avis d'imposition N-1.

Pour les personnes allocataires MSA :
la photocopie du Quotient Familial envoyé par la MSA en début d'année civile.

La fiche d'inscription, la fiche sanitaire et l'autorisation parentale seront à signer le mercredi 25 janvier 2023.

En cas de pièces manquantes le 25 janvier, l'inscription ne pourra pas être prise en compte.